REPUBLIQUE FRANÇAISE



Préfecture de Corse du Sud

dossier nº PC 02A 098 11 C0002

date de dépôt : 06 janvier 2011

demandeur : Monsieur PERETTI JULIEN

LAURENT

pour réhabilitation de quatre bergeries pour bâtiment d'accueil polyvalent ou hébergement

touristique

adresse terrain : lieu-dit POZZACCIO, à Coti-

Chiavari (20138)

accordant un permis de construire au nom de l'État

Le préfet de Corse-du-Sud,

Vu la demande de permis de construire présentée le 06 janvier 2011 par Monsieur PERETTI JULIEN LAURENT demeurant LOTISSEMENT PRUNELLI 2 lieu-dit LA ROCADE VILLA 22, Cauro (20117);

Vu l'objet de la demande :

- pour réhabilitation de quatre bergeries pour bâtiment d'accueil polyvalent ou hébergement touristique :
- sur un terrain situé lieu-dit POZZACCIO, à Coti-Chiavari (20138);
- pour une surface hors-œuvre nette créée de 326 m²;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la carte communale approuvée le 12 mai 2010, ;

Vu l'avis favorable de Monsieur le président de la commission départementale pour l'accessibilité en

Vu l'avis du syndicat départemental d'énergie de la Corse du sud en date du 16/02/2011 ;

Vu l'avis favorable du maire en date du 06/01/2011

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est ACCORDE

Le 6 . all 2016.

Le préfet.

